



Centre de loisirs MARETZ

Du 20 au 31 octobre 2025

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie et à rendre complets jusqu'au 8 octobre 2025 dernier délai.

Accueil des enfants âgés à partir de 2 ans (sous réserve de propreté) jusqu'à 12 ans.

Horaires du centre :

De 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Début des activités à **9h15**.

La garderie

Une garderie est assurée pendant la durée du centre aux horaires suivants :
de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

La cantine

La cantine sera assurée pendant le centre de loisirs sous condition d'un nombre minimal de repas commandés.

Avec le soutien de la CAF du Nord et la MSA Nord-Pas de Calais

